

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2025

SONT PRÉSENTS: les conseillers, André Valiquette, Bertrand Gélinas, Crystal Luscombe, Steve Bernard, Jean-Louis Soulard sous la présidence du maire Alain Gauthier.

EST AUSSI PRÉSENT: Monsieur Patrick Tanguay-Dumas, directeur général et greffier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE: 19H00

2025-03-11-101

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CRYSTAL LUSCOMBE,

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté;

ADOPTÉE

2025-03-11-102

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2025

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2025 a été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER STEVE BERNARD,
ET résolu unanimement,

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tel que rédigé, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

2025-03-11-103

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2025

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2025 a été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ANDRÉ VALIQUETTE,
ET résolu unanimement,

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire tel que rédigé, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

2025-03-11-104

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

POLITIQUE CULTURELLE – CONSTITUTION DU COMITÉ DE PILOTAGE

CONSIDÉRANT que la Ville de Témiscaming désire mettre en place une politique culturelle afin de refléter l'identité locale et les spécificités du territoire;

CONSIDÉRANT que cette politique encouragera l'inclusion et la participation des citoyens à la vie culturelle ;

CONSIDÉRANT que celle-ci valorisera également le patrimoine et les traditions le tout en intégrant l'innovation et la diversité artistique ;

CONSIDÉRANT que conformément aux directives du Guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale publié par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville de Témiscaming doit former un comité de pilotage ;

CONSIDÉRANT que le comité sera composé de 8 membres, en plus de l'agent culturel de la MRCT :

- 2 employés municipaux œuvrant dans le domaine de la culture
- 1 élu municipal
- 1 représentant du Musée de la Gare
- 1 représentant de la Première Nation de Wolf Lake
- 1 représentant culturel local (artiste ou musicien)
- 1 représentant jeunesse
- 1 citoyen engagé

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-LOUIS SOULARD,
Et résolu unanimement,

D'autoriser la création d'un comité de pilotage pour l'élaboration de la politique culturelle de la Ville de Témiscaming ;

QUE la conseillère, Mme Crystal Luscombe, comble le siège de l'élue municipale sur le comité.

ADOPTÉE

2025-03-11-105

DEMANDE DE SUBVENTION – PATRIMOINE CANADIEN - FONDS DU CANADA POUR LA PRÉSENTATION DES ARTS - SAISON 2026 DE LA SALLE DOTTORI

CONSIDÉRANT qu'afin d'offrir des spectacles diversifiés de qualité à la population, une aide financière est préférable;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CRYSTAL LUSCOMBE,
Et résolu unanimement,

D'autoriser la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à procéder à une demande auprès de Patrimoine canadien et du multiculturalisme dans le but d'obtenir une aide financière en vue de la saison de spectacles 2026 de la salle Dottori;

D'autoriser Mme Mélissa Rockburn, directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ou M. Patrick Tanguay Dumas, directeur général à signer tout document relatif à la présente résolution.

ADOPTÉE

2025-03-11-106

BUDGET – CACHETS DES ARTISTES – SAISON 2026 – SALLE DOTTORI

CONSIDÉRANT la vision artistique de la Ville de Témiscaming pour la Salle Dottori ;

CONSIDÉRANT la programmation artistique recommandé par Mme Mélissa Rockburn, directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ;

CONSIDÉRANT que le budget proposé pour les cachets des artistes s'élève à 55 000 \$ pour l'année 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a possibilité d'aller chercher des revenus de commandites et de subventions pour un montant de 46 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BERTRAND GÉLINAS,
ET résolu unanimement,

QUE le conseil s'engage à rendre disponible 55 000 \$ dans le prochain budget pour les cachets des artistes prévus dans la programmation de la saison 2026 de la Salle Dottori ;

D'autoriser Mme Mélissa Rockburn, directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer pour et au nom de la Ville tous les contrats d'artistes cette année pour la saison 2026.

ADOPTÉE

2025-03-11-107

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ADOPTION – MEMBRES DE L'ORGANISATION MUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA VILLE DE TÉMISCAMING

CONSIDÉRANT que la sécurité et la protection des citoyens de la municipalité représentent une priorité fondamentale ;

CONSIDÉRANT que la mise en place d'une organisation municipale de sécurité civile est nécessaire pour assurer une réponse adéquate et coordonnée en cas d'urgence ;

CONSIDÉRANT que la liste des membres proposés a été présentée au conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER STEVE BERNARD,
ET résolu unanimement,

D'adopter la liste des membres de l'organisation municipale de sécurité civile, telle que présentée, sous un document classé sous la cote 503-101/2025-03-11-107.

ADOPTÉE

2025-03-11-108

ADMINISTRATION ET FINANCES

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2025

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-LOUIS SOULARD,
ET résolu unanimement,

D'approuver la liste des comptes à payer et des déboursés pour le mois de février au montant 1 055 750.71\$, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution et est classée sous la cote 201-120/2025-03-11-108.

ADOPTÉE

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles par fonction au budget pour les fins pour lesquelles les dépenses citées ci-dessus ont été engagées et le paiement autorisé par le Conseil.

SIGNÉ à Témiscaming, ce 11 mars 2025.

Patrick Tanguay Dumas, trésorier adjoint

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES COMPARATIFS

Le trésorier adjoint dépose l'état des revenus et des dépenses comparatifs pour la période de janvier 2025.

2025-03-11-109

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT – AVRIL, MAI ET JUIN 2025

CONSIDÉRANT que l'article 56 la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil d'une municipalité locale peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attacher ;

CONSIDÉRANT que l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale précise toutefois que « Tout autre représentant que le maire est nommé par le conseil de la municipalité locale, parmi ses membres. En cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de

vacances de son poste, il est remplacé au conseil de la municipalité régionale de comté par un substitut que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres » ;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ANDRÉ VALIQUETTE,
Et résolu unanimement,

DE nommer le conseiller Jean-Louis Soulard à titre de maire suppléant pour les mois d'avril, mai et juin 2025 ;

QUE cette même personne soit nommée, en plus de son titre de pro-maire, au titre de substitut du maire au conseil de la MRC de Témiscamingue avec droit de vote.

ADOPTÉE

2025-03-11-110

APPUI FACE AUX INQUIÉTUDES AU PROJET DE L'INSTALLATION DE GESTIONS DES DÉCHETS PRÈS DE LA SURFACE (IGDPS) À CHALK RIVER EN ONTARIO

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada projette de construire une Installation de gestion de déchets près de la surface (IGDPS) à Chalk River, visant à entreposer 1 million de mètres cubes de déchets nucléaires de faible et moyenne activité ;

CONSIDÉRANT que le site proposé pour ce projet est situé dans une zone marécageuse et à flanc de colline, avec un drainage direct vers la rivière des Outaouais ;

CONSIDÉRANT que la rivière des Outaouais constitue une source d'approvisionnement en eau potable essentielle pour jusqu'à 9 millions de personnes au Québec et en Ontario et représente un milieu naturel prisé pour les activités récréatives ;

CONSIDÉRANT qu'il est impératif de protéger cette ressource vitale contre tout risque de contamination radioactive à court, moyen et long terme ;

CONSIDÉRANT que plus de 140 municipalités, municipalités régionales de comté et villages du Québec ont, depuis avril 2021, adopté des résolutions exprimant leur inquiétude et /ou leur opposition aux plans actuels des Laboratoires Nucléaires Canadiens (CNL) pour ce projet ;

CONSIDÉRANT que la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) n'a pas tenu suffisamment de consultations publiques au Québec, limitant l'accès à l'information pour les municipalités et les citoyens concernés ;

CONSIDÉRANT que l'Agence internationale de l'énergie atomique recommande l'enfouissement des déchets nucléaires dans des couches géologiques profondes, loin des populations et des sources d'eau potable ;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CRYSTAL LUSCOMBE,
Et résolu unanimement,

QUE le Conseil de la Ville de Témiscaming exprime son appui aux municipalités et communautés inquiètes face au projet de l'Installation de gestion de déchets près de la surface (IGPS) des Laboratoires Nucléaires Canadiens (CNL) dans sa forme actuelle;

DE demander au gouvernement du Canada de respecter les normes internationales de l'Agence internationale de l'énergie atomique en matière de gestion des déchets nucléaires;

DE demander au gouvernement canadien la tenue d'assemblées publiques supplémentaires dans les municipalités du Québec afin de permettre aux citoyens et aux élus de s'exprimer sur ce projet;

DE demander au gouvernement du Québec de prendre une position claire, ferme et publique à l'endroit de ce projet;

DE transmettre une copie de cette résolution à M. Sébastien Lemire, député de l'Abitibi-Témiscamingue à la chambre des communes, à M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue à l'Assemblée nationale du Québec, à M. Lance Haymond chef de la communauté de Kebaowek et à la MRC de Témiscamingue.

ADOPTÉE

2025-03-11-111

ACHAT LOCAL – PRIORISATION DES FOURNISSEURS LOCAUX PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DU TÉMISCAMINGUE

CONSIDÉRANT que l'achat local contribue à soutenir et à développer les entreprises locales ;

CONSIDÉRANT que les entreprises locales jouent un rôle vital dans l'économie du territoire ;

CONSIDÉRANT que l'achat local favorise la création d'emplois et la rétention des talents sur le territoire ;

CONSIDÉRANT que l'achat local réduit l'empreinte carbone en minimisant les distances de transport ;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BERTRAND GÉLINAS,
Et résolu unanimement,

QU'EN plus de la clause de préférence pour nos fournisseurs locaux indiqué dans le règlement # 679 de la gestion contractuelle ;

QUE la Ville s'engage, dans la mesure du possible, à privilégier les fournisseurs et entreprises situés sur le territoire du Témiscamingue pour tous les achats effectués par la municipalité ;

QUE la direction générale devra justifier tout achat réalisé en dehors du territoire lorsque des alternatives locales existent ;

QUE la Ville s'engage à informer et à éduquer ses employés sur les bénéfices de l'achat local et à leur fournir les ressources nécessaires pour identifier les fournisseurs locaux.

ADOPTÉE

2025-03-11-112

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que le poste de directeur de l'urbanisme et inspecteur municipal deviendra vacant à compter du 1er juin en raison de la retraite du directeur actuel ;

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à l'affichage du poste ;

CONSIDÉRANT qu'il est maintenant nécessaire de constituer un comité de sélection afin d'assurer le processus de sélection du/de la candidat(e) ;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CRYSTAL LUSCOMBE,
Et résolu unanimement,

DE créer un comité de sélection pour le poste de directeur de l'urbanisme et inspecteur municipal, composé des membres suivants incluant M. Patrick Tanguay Dumas, directeur général :

- Le conseiller M. Jean-Louis Soulard
- Le conseiller M. André Valiquette
- Le conseiller M. Bertrand Gélinas

D'autoriser le directeur général à prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter les travaux du comité de sélection.

QUE le comité de sélection soumette une recommandation au conseil.

ADOPTÉE

VARIA

DEMANDES VERBALES

Aucune demande verbale.

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ANDRÉ VALIQUETTE

QUE l'assemblée soit levée. Il est 19H20.

N.B. la prochaine séance ordinaire aura lieu le mardi 8 avril 2025.

Alain Gauthier, maire

Patrick Tanguay Dumas, directeur général et greffier